

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

**A quels risques sommes-nous exposés
à BEAUCÉ?**

**Ce qu'il faut savoir et les bons réflexes à
adopter**

Document à conserver

Le Mot du Maire

Dans un souci d'information et de prévention et conformément à la réglementation en vigueur, la commune de BEAUCÉ vous présente un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs : le **DICRIM synthétisé**.

Ce document synthétique veut être un outil de sensibilisation, simple, concis et pratique, destiné à mieux vous informer sur les risques naturels et technologiques auxquels pourrait être exposée la commune, leurs conséquences ainsi que la conduite à tenir en cas de danger avéré. L'intégralité du DICRIM est accessible sur notre site internet ou consultable en Mairie.

En cohérence avec ce DICRIM, la commune de BEAUCÉ a également élaboré son Plan Communal de Sauvegarde : le **PCS**. Son objectif est la mise en sécurité des personnes et des biens ainsi que le soutien au secours en cas de risques majeurs.

Lisez ce document attentivement et conservez-le à portée de main en cas de déclenchement d'une alerte.

Bien informé, chacun sera en mesure de se préparer, de façon responsable et citoyenne, aux risques majeurs.

Jean-Louis LAGRÉE
Maire de BEAUCÉ

A quels risques sommes-nous exposés à BEAUCÉ?

Des risques naturels : tempête, canicule, grand froid, séisme, inondation, pandémie.

Des risques technologiques : transports de matières dangereuses (TMD), par route.

L'ALERTE : comment la reconnaître ?

L'alerte est la diffusion d'un signal destiné à prévenir la population de l'imminence ou de la survenue d'un danger. En cas d'événement grave, l'alerte est de la responsabilité de l'Etat et des Maires. Selon la nature de l'événement, elle peut être donnée par différents moyens de communication :

- Messages diffusés par un **véhicule municipal sonorisé**
- **Site Internet** de la commune (www.beauce35.fr)
- **Alertes** à domicile le cas échéant
- **Médias** : Radio locale (France Bleue Armorique 103.1 FM), télévision régionale, presse...

De manière générale

Ce qu'il faut faire.....		et ne pas faire.....	
	Se mettre à l'abri : que ce soit chez vous ou dans le premier bâtiment que vous rencontrez, vous devez vous réfugier et vous isoler au maximum du danger.	Ne pas aller chercher les enfants à l'école : les enseignants sont formés pour gérer ce type de situation (PPMS : Plan Particulier de Mise en Sécurité). Vous vous mettriez en danger et vos enfants également.	
	Fermer tout : en vous confinant et en sécurisant fenêtres, portes et autres accès vers l'extérieur, vous serez plus en sécurité.	Ne pas téléphoner : afin de ne pas encombrer les lignes dont les services de secours ont besoin.	
	S'informer : écouter la radio ou la télévision.	Ne pas rester dans un véhicule ou à proximité des vitres. Ne pas allumer de flamme.	

Kit de sûreté à avoir chez soi

Radio à piles	Nourriture et eau	Médicaments
Lampe de poche	Couvertures, vêtements	Papiers personnels
Matériel de confinement (ruban adhésif, tissus pour colmater le bas des portes...)		

LES PHÉNOMENES MÉTÉOROLOGIQUES

La commune est potentiellement menacée par des risques météorologiques qui ne lui sont pas spécifiques : chutes de neige, verglas, grand froid, tempête, orage, canicule, etc.

Les alertes météo sont en général diffusées par tous les médias classiques (radio, TV, presse,...). Le site de météo France (www.meteo.fr) est très régulièrement actualisé et diffuse en cas de besoin des bulletins d'alerte. Une information générale est disponible sur les services télématiques et téléphoniques de Météo-France : 0 892 68 02 35 ou répondeur Météo France au 3250.

Niveau d'alerte	Conseils
	Vigilance absolue : des phénomènes dangereux d'une intensité exceptionnelle sont prévus : tenez-vous régulièrement informé.
	Soyez très vigilant : des phénomènes dangereux sont annoncés ; tenez-vous informé et suivez les conseils de sécurité émis par les Pouvoirs publics
	Soyez attentif : si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont annoncés. Tenez-vous régulièrement informé de la situation.
	Pas de vigilance particulière

L'INONDATION LENTE



Une inondation est une submersion rapide ou lente d'une zone habituellement hors d'eau, avec des hauteurs d'eau variables. Elle est due à une augmentation du débit d'un cours d'eau provoquée par des pluies importantes. Sur notre commune 3 secteurs peuvent être concernés par une inondation lente.

- Au Sud : pont au lieu-dit « La Motte »
- Au Nord : à la confluence des 3 cours d'eau, La Nolière, La Pichonnais, Le Rouyon, au point bas de la Fumerais, et au point bas de la traversée de la RN12
- Au Nord : hameau Des Gautrais, Genais, cours d'eau venant de la Foucherais

Les bons Gestes / Les bons Réflexes

A l'annonce des crues :

- Fermer portes, fenêtres, aérations basses et veiller à l'étanchéité des parties basses,
- Couper le disjoncteur électrique et le gaz pour éviter électrocution et explosion,
- Ranger au sec les produits toxiques, objets putrescibles et documents officiels (carte identité, passeports,...etc),
- Déplacer les voitures stationnées dans les parkings, sous-sols ou à proximité des zones inondables (ne pas le faire lorsque l'eau est arrivée).

Pendant l'inondation :

- S'informer de la montée des eaux, écouter les messages diffusés par les médias,
- Ne pas s'engager en zone inondée,

- Ne pas tenter de rejoindre des proches ou d'aller chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux,
- Evacuer seulement si les services officiels (Etat, mairie) en donnent l'ordre.

Après l'inondation :

- Aérer et désinfecter les pièces,
- Rétablir l'électricité mais seulement après avis d'un professionnel et sur une installation sèche,
- Chauffer dès que possible,
- Circuler sur les routes avec prudence (chaussées boueuses et glissantes),
- Déclarer vos dégâts matériels à votre assureur.



LA TEMPÊTE



L'ensemble du département est exposé aux risques de tempête. A l'intérieur des terres, on utilise usuellement le terme de tempête lorsque le seuil de 100 km/h est franchi lors de rafales.

Tout le territoire communal est concerné par ce risque même s'il n'y a pas d'habitation en zone boisée. La plupart des voies de circulation peuvent être impactées par des chutes d'arbres.

Les bons Gestes / Les bons Réflexes

Avant la tempête :

- Vérifier l'état des fermetures et de la toiture des bâtiments,
- Rentrer les objets susceptibles d'être emportés par le vent,
- Rentrer les animaux et le matériel,
- S'éloigner des zones boisées,
- Se mettre à l'abri.

Pendant la tempête :

- S'informer du niveau d'alerte, des messages diffusés par les médias,
- Eviter tout déplacement à l'extérieur et surtout dans les zones boisées,
- Suivre les consignes de sauvegarde.

Après la tempête :

- Couper les arbres ou branches qui menacent de s'abattre,
- Eviter de monter sur les toits pour réparer sans moyen de sécurité,
- Ne pas toucher les câbles électriques tombés à terre. Prévenir les secours.
- Déclarer vos dégâts matériels à votre assureur.



LA CANICULE

La canicule exceptionnelle de l'été 2003 a entraîné une surmortalité en France.

Les personnes les plus vulnérables sont les nourrissons, les personnes âgées et les personnes souffrant de pathologies chroniques.

Les personnes qui le souhaitent peuvent venir se signaler à la mairie (dossier confidentiel).

Un réseau local de professionnels peut intervenir en cas de risque.

Les bons Gestes / Les bons Réflexes

Avant la Canicule :

- Faire en sorte que votre habitation soit équipée de volets ou de stores,
- Vérifier que votre réfrigérateur fonctionne correctement,
- Repérer les lieux ouverts au public climatisés (galeries marchandes....etc).

Pendant la canicule :

- Fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil,
- Maintenir les fenêtres fermées en journée,
- Ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit,
- Se mouiller le corps plusieurs fois par jour,
- Boire régulièrement de l'eau,
- Ne jamais laisser un enfant ou un animal dans une voiture au soleil.

LE GRAND FROID

C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. Difficile à détecter dès le début, l'hypothermie touche d'abord les plus fragiles : personnes âgées sous traitement médical, nourrissons etc. Les premiers symptômes sont une prononciation saccadée, une diminution de la coordination des membres (difficulté à marcher).

Les personnes qui le souhaitent peuvent venir se signaler à la mairie (dossier confidentiel).

Un réseau local de professionnels peut intervenir en cas de risque.

Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- Eviter les expositions prolongées au froid et au vent,
- S'habiller chaudement avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau,
- Se couvrir la tête et les mains ; ne pas garder de vêtements humides,
- Se chauffer chaudement,
- S'alimenter convenablement et prendre des boissons chaudes (éviter l'alcool),
- Vérifier le bon fonctionnement du système de chauffage,
- Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, appeler le SAMU social : 115.

L'ACCIDENT de TRANSPORT de MATIERES DANGEREUSES



Le risque transport de matières dangereuses sur la commune est consécutif à un accident se produisant **sur les voies routières** qui traversent son territoire. Les produits concernés peuvent être inflammables, toxiques, explosifs ou corrosifs et générer l'un des événements suivants ou plusieurs d'entre eux : explosion, incendie, dégagement de nuage toxique dans l'air, pollution des eaux et des sols.

Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- Si vous êtes témoin de l'accident : Ne vous approchez pas et donnez l'alerte aux pompiers (18 ou 112 depuis un portable) et gendarmerie (17 ou 112), en précisant
 - o le lieu,
 - o le moyen de transport
- Informer la mairie,
- Se conformer aux consignes des secours qui recommanderont soit de se mettre à l'abri, soit de quitter la zone dangereuse (éloignement au moins à 300m),
- Si vous êtes chez vous, fermez tout (fenêtres, gaz et électricité, et ventilation)
- Si un nuage toxique se dirige vers vous, et si vous ne trouvez pas de bâtiment à proximité, éloignez-vous selon un axe perpendiculaire au vent,
- Ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher les enfants à l'école : les enseignants s'occupent d'eux,
- S'informer du niveau d'alerte et des messages diffusés par les médias et sur le site Internet de la mairie (www.beauce35.fr).



LE RISQUE SISMIQUE



Le Département d'Ille-et-Vilaine est classé en zone à risque faible.

Les bons Gestes / Les bons Réflexes

Pendant le séisme :

- Au moment de la secousse : prendre garde aux chutes d'objets,
- Dans la rue, s'éloigner des constructions,
- A l'intérieur de chez vous, s'abriter sous une table ou dans un local réduit.

Après le séisme :

- Ecouter la radio ou les médias pour suivre les consignes d'urgence
- Couper les réseaux : eau, gaz et l'électricité
- Evacuer l'immeuble ou votre maison, si un risque d'effondrement est avéré
- Evaluer les dégâts et les dangers.



LE RISQUE INFECTIEUX et LA PANDEMIE

On parle de risque infectieux lorsque l'on évoque une contamination à grande échelle dans la population humaine.

Parmi ces risques, celui de la pandémie fait l'objet d'un plan national qui est décliné au niveau communal.

Les bons Gestes / Les bons Réflexes

- Se laver les mains le plus souvent possible avec du savon ou une solution hydro-alcoolique pendant au moins 30 secondes,
- En cas de symptômes décrits par les autorités, contacter son médecin traitant,
- En cas de contagion, porter un masque afin de ne pas contaminer son entourage,
- Si une vaccination s'avère nécessaire, vous serez informé par le centre de vaccination correspondant à votre domicile.

Numéros utiles

Pompiers : **18**

Gendarmerie : **17**

SAMU : **15**

Urgences (pour tous les secours, depuis téléphone portable) : **112**

GRDF : **08 10 43 30 35**

ERDF (dépannage): **09 72 67 50 35**

(demande protection de câble électrique) : **09 69 32 18 79**

RTE (lignes électriques) : **02 40 67 37 35**

Eau (dépannage) :

partie Sud de la RD 17

S.T.G.S: **09.69.32.69.33**

partie de la commune au Nord de la RD 17

VÉOLIA :08.11.90.49.04

SAMU social : **115**

Centre Antipoison : **02 99 59 22 22**

Météo France : **0 892 68 02 35**

France Bleu Armorique : 103.1 FM

France Inter : 93.5 FM

TV Rennes

Mairie de BEAUCÉ

2 Rue de Paris

35133 BEAUCÉ

Tél : **02 99 99 13 33**

Fax : **02 99 94 49 91**

www.beauce35.fr

mairie.de.beauce@orange.fr

Préfecture d'Ille-et- Vilaine

3 avenue de la préfecture - 35026 Rennes cedex 9

Tél : **0821 80 30 35**

Fax : **02 99 02 10 15**